

ACTUS

ASTURA : NAISSANCE D'UN NOUVEAU CABINET D'AVOCATS DÉDIÉ AU CORPORATE ET À L'IP/IT.

Raphaël Dalmas et Matthieu Mélin, qui ont longtemps travaillé pour certains des cabinets d'avocats anglo-saxons les plus réputés, s'associent aujourd'hui pour créer Astura, cabinet dédié au conseil et au contentieux en matière de Corporate et d'IP/IT.

Intervenant principalement dans les domaines du droit des sociétés (fusions-acquisitions, financement, marchés de capitaux, restructurations, droit commercial), du droit des technologies de l'information (grands projets informatiques, développement, licence, maintenance, e-commerce, droit des données personnelles) et de la propriété intellectuelle (marques, droit d'auteur, dessins et modèles), l'équipe d'Astura assiste ses clients français et internationaux dans la conduite de leurs opérations de croissance et de développement, dans la mise en œuvre de leurs projets informatiques, dans l'exploitation et la défense de leurs actifs incorporels ainsi que dans la gestion de leurs problématiques quotidiennes.

Astura a également noué des partenariats avec une sélection de cabinets français disposant de compétences complémentaires en droit social et en droit fiscal.

Le nom du cabinet, « Astura », a pour origine la presqu'île située au sud de Rome où Cicéron, l'un des plus grands avocats de l'histoire, aimait se rendre pour trouver force et inspiration.

Les Associés :

Raphaël Dalmas est avocat aux barreaux de Paris et New York.

Avant de fonder Astura, Raphaël a travaillé pendant plus de 7 ans au sein du cabinet Debevoise & Plimpton LLP à Paris et à New York. Il est titulaire d'un Magistère International d'Etudes Juridiques Appliquées de Paris X et d'un LL.M in International Legal Studies de American University - Washington College of Law. Raphaël est en charge de la pratique de droit des sociétés d'Astura. Il est bilingue en anglais et parle couramment l'espagnol.

Matthieu Mélin est avocat à la Cour.

Avant de fonder Astura, Matthieu a travaillé successivement au sein des cabinets Herbert Smith LLP à Paris, Freshfields Bruckhaus Deringer LLP à Paris et à Hong-Kong et Baker & Mckenzie à Paris. Il est titulaire d'un Magistère International d'Etudes Juridiques Appliquées de Paris X, d'un LL.M. in European Legal Studies de l'Université de Glasgow et d'un DESS en Droit du Numérique et des Nouvelles Techniques des Universités Paris I Sorbonne et Paris XI Sud. Matthieu enseigne dans le certificat d'études spécialisées en propriété intellectuelle de l'Université de Montpellier.

Matthieu est en charge des pratiques de droit des technologies de l'information et de droit de la propriété intellectuelle d'Astura. Il est bilingue en anglais.

Plus d'informations sur [Astura](#)

Sommaire de la rubrique "Mouvements chez les professionnels du droit des affaires"

■ ANNUAIRE

Recherche
Inscrivez-vous dans l'annuaire
Des cabinets se présentent à vous...
Ce que vous gagnez à vous référencer ici
Les pages déjà en anglais sur Lawinfrance.com
Cabinets d'avocats en...
Droit des personnes

■ ACTUALITÉS

Mouvements, rapprochements...
Deals
Dossiers et actus diverses

ÉCHOS DE LA PRATIQUE

INFORMATIQUE

277

3 QUESTIONS

Un nouveau cadre réglementaire pour les contrôles de la CNIL



Anne Cousin est avocate associée du pôle Propriété Intellectuelle / Technologies de l'information et de la Communication du cabinet Granrut Avocats. Elle exerce principalement dans le domaine du précontentieux et du contentieux en droit de l'informatique et de l'Internet.

1 Qu'est-ce que la procédure de contrôle de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ?

Depuis la loi du 6 août 2004 qui a modifié la loi *Informatique et libertés* du 6 janvier 1978, la CNIL a le pouvoir d'effectuer des contrôles dans les locaux de tous les responsables de traitement, c'est-à-dire de toutes les entreprises, françaises ou étrangères, établies en France.

Ce contrôle peut ou non faire suite à une plainte dont la CNIL aurait été saisie.

Il permet à celle-ci de vérifier la bonne application des dispositions de la loi du 6 janvier 1978 et le cas échéant de prononcer les sanctions prévues à l'article 45 du texte.

Les agents contrôleurs peuvent demander communication de tous les documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission, quel qu'en soit le support, et en prendre copie. Ils peuvent aussi recueillir tout renseignement et justification utiles et accéder aux programmes informatiques et aux données et en demander la transcription dans des documents directement utilisables pour les besoins du contrôle.

La loi précise que seul un médecin peut requérir la communication de données médicales individuelles incluses dans un traitement de données mis en œuvre par un membre d'une profession de santé.

Les opérations de contrôle sont clôturées par l'établissement contradictoire d'un procès-

verbal qui doit être ultérieurement notifié au responsable du traitement.

Il ne s'agit en aucun cas d'une perquisition mais le droit de la défense exige que l'entité contrôlée puisse être assistée par son avocat pendant toute la durée du contrôle.

2 Quels sont les apports du nouveau texte ?

Un décret n° 2011-2023 du 29 décembre 2011 a apporté d'importantes précisions sur le déroulement des contrôles et les droits des organismes contrôlés.

Il a été rendu nécessaire par la loi du 29 mars 2011 relative au Défenseur des droits qui a notamment fait du Président de la CNIL la seule autorité de poursuite.

Le décret règle la procédure devant la formation restreinte de la Commission et le déroulement des séances.

Il précise également les conditions dans lesquelles le juge des libertés et de la détention statue sur la demande d'autorisation de contrôle qui lui est soumise par le Président de la CNIL. En effet, lorsque l'entité contrôlée s'oppose au contrôle, il ne peut intervenir qu'avec l'accord de ce juge.

Le nouveau décret prévoit aussi que la Commission doit informer le responsable du traitement de son droit d'opposition à la visite.

Sur ce point, il tire les conséquences de plusieurs arrêts du Conseil d'État ayant annulé

Suite page 8

En mouvement

Marta Giner Asins, 40 ans, est promue associée en droit de la concurrence et réglementation économique du bureau de **Norton Rose LLP** à Paris. Elle intervient dans des procédures contentieuses devant les autorités de concurrence et juridictions françaises et communautaires.



Maria Luisa Arce-Torrecilla, avocat et ancien Conseil en Propriété Industrielle (CPI), rejoint le département 'Propriété intellectuelle' du cabinet d'avocats **SBKG** aux côtés de **Delphine Brunet-Stoclet**.



De Gaulle Fleurance & Associés

renforce son activité *corporate* avec la promotion de deux *Senior Counsels* : Muriel Guillin-Modaine et Xavier Desnos. **Muriel Guillin-Modaine**, 41 ans, intervient en droit immobilier et plus particulièrement en matière de transferts d'actifs immobiliers et baux commerciaux. **Xavier Desnos**, 37 ans, intervient en contentieux et précontentieux spécifiques des affaires, notamment en contentieux *corporate* et commercial.

Astura : Raphaël Dalmas et Matthieu Mélin s'associent pour créer Astura, cabinet dédié au conseil et au contentieux en matière de *Corporate* et d'IP/IT.

Raphaël Dalmas est avocat aux barreaux de Paris et New York. Avant de fonder Astura, Raphaël a travaillé pendant plus de 7 ans au sein du cabinet Debevoise & Plimpton LLP à Paris et à New York.



Matthieu Mélin est avocat à la Cour. Il a travaillé successivement au sein des cabinets Herbert Smith LLP à Paris, Freshfields Bruckhaus Deringer LLP à Paris et à Hong-Kong et Baker & McKenzie à Paris.



LA SEMAINE JURIDIQUE

ENTREPRISE ET AFFAIRES

26 AVRIL 2012, HEBDOMADAIRE, N° 17 ISSN 1290-5119

CONCOURS « DÉCROCHEZ LA UNE! »
en partenariat avec le Petit Juriste

1262

À propos du rapport Doing Business 2012

Étude rédigée par
Aurélien Rocher et Linxin He,
lauréats

2277 **Informatique** - 3 questions : Un nouveau cadre réglementaire pour les contrôles de la CNIL, A. Cousin

1255 **Procédure collective** - L'article L. 624-6, une abrogation acquise, une réforme attendue, Étude L.-C. Henry

1274 **Banque** - Conditions de la responsabilité du prêteur du fait des concours consentis à une entreprise en difficultés, Cass. com., 27 mars 2012, deux arrêts, note D. Legeais

1275 **Cautionnement** - Survivance du recours du créancier contre le débiteur principal nonobstant la compensation obtenue par la caution, Cass. com., 13 mars 2012, note J.-J. Barbieri

1277 **Fonds de commerce** - La durée de séquestre du prix de cession d'un fonds de commerce après la loi dite « Warsmann IV » du 22 mars 2012, Étude T. Allain

1279 **Travail** - Droit du travail, Chronique sous dir. B. Teyssié

► Promotions chez ERCP

Edmond de Rothschild Capital Partners promeut à trois reprises. **Sylvie Verges** (50 ans, EM-Lyon) accède au poste d'associée, tout en gardant ses fonctions de secrétaire générale. Dans le même temps, les deux directeurs de participations **Bertrand Demesse** (35 ans, ESCP-Europe) et **Louis-Antoine Roullier** (36 ans, maîtrise sciences de gestion Paris-IX, DESS droit des affaires Paris-IX) deviennent les directeurs associés de la société de gestion, qui compte trois associés.

► Départ d'Auriga Partners

Selon nos informations, **François Lainée** (49 ans, ENS, doctorat physique et ingénieur Mines) va prochainement quitter le fonds de capital-risque au sein duquel il intervenait dans la partie IT, depuis son arrivée, en 2002. Pour information, cet ancien de Thomson et de McKinsey copréside le Tech Tour, qui posera ses valises en France et au Benelux au début du mois de mai.

► Nord Capital Partenaires s'étoffe



François Truffier (34 ans, maîtrise économie Paris-I, DEA monnaie banque finance Paris-I, master spécialisé finance et trésorerie ESCP-Europe) quitte son poste de directeur chez Qualium Investissement pour rejoindre Nord Capital Partenaires, en tant que directeur d'investissement et membre du comité de direction. Il rejoint une équipe qui totalise cinq investisseurs.

► Roland Berger grandit



Jusqu'à présent partner chez Oliver Wyman, **Jérôme Barrué** (39 ans, ESCP-Europe) rejoint le cabinet de conseil en direction générale Roland Berger Strategy Consultants, en y bénéficiant du même grade. Il devient le 37^e associé parisien du prestataire de conseils, fort de 220 consultants.

► DFi Avocats recrute...



Au sein de l'équipe fiscale de STC Partners, depuis 2010, **Géraldine Péchiné** (32 ans, ESCP-Europe, DESS droit du commerce international Montpellier-I) rejoint le cabinet d'avocats en tant que collaboratrice. Elle porte à cinq le nombre de professionnels en structuration juridique et fiscale que totalise DFi Avocats.

► ... SBKG & Associés aussi



Précédemment associée au sein du cabinet Marchais de Candé, **Maria Luisa Arce-Torrecilla** (52 ans, DESS propriété industrielle Paris-II, diplôme d'avocat Université Catholique du Pérou) rejoint SBKG & Associés en qualité d'associée. Elle est la douzième associée de la structure.

► Allen & Overy promeut

Tous deux précédemment collaborateurs du cabinet d'avocats,

Alexandre Poupard (37 ans, maîtrise droit privé Paris-II, DEA droit des affaires Paris-I, LLM Fordham University Law School) et **Alexandre Rudoni** (35 ans, double maîtrise droit des affaires et droit anglo-américain Paris-X, LLM Whittier Law School) sont nommés conseils. Le premier en fusions-acquisitions et le second en propriété intellectuelle/réglementation pharmaceutique. Leur nomination prendra effet le 1^{er} mai 2012, date à laquelle le cabinet comptera dix-neuf conseils et 35 associés.

► Astura voit le jour

Raphaël Dalmas (30 ans, magistère international études juridiques appliquées Paris-X, LLM International Legal Studies American University-Washington College of Law) et **Matthieu Mélin** (33 ans, magistère international études juridiques appliquées Paris-X, LLM European Legal Studies Glasgow, DESS droit du numérique et des nouvelles techniques Paris-I/Paris-XI) s'associent et fondent le cabinet Astura, qui agira en contentieux en matière de corporate et d'IP/IT.

► STC Partners nomme

Parmi les quatre récentes promotions décidées par le cabinet d'avocats figure celle d'**Erwan Bordet** (33 ans, DEA droit anglais et nord-américain des affaires Paris-I, magistère droit des activités économiques Paris-I), qui accède à la qualité de of-counsel. Il intervient dans des opérations de fusions-acquisitions, de restructurations et de LBO. STC Partners dénombre dix-sept of-counsels, à la suite de ces nominations. ■

Directeur de la publication, Gérant de Percier Publications: Francis Morel • **Editeur:** Christophe Victor • Édité par Percier Publications, SNC au capital de 8000 €, RCS Paris 399 398 932 • **Commission paritaire:** 1212 1 82540 • **ISSN:** 0999 5978 • 16, rue du 4-Septembre, 75112 Paris Cedex 02 • www.capitalfinance.eu

REDACTION:

Rédacteur en chef: Franck Moulins (01.49.53.72.50, fmoulins@lesechos.fr)

Chef de service: Emmanuelle Duten (01.49.53.72.52, eduten@lesechos.fr)

Xavier Demarle (01.49.53.64.37, xdemarle@lesechos.fr)

Aroun Benhaddou (01.49.53.22.83, abenhaddou@lesechos.fr)

François-Xavier Chapelle (01.49.53.65.33, fxchapelle@lesechos.fr)

PUBLICITE Les Echos Médias:

Cyril Larmurier (01.49.53.64.24, clarmurier@lesechosmedias.fr)

Colombe de Tourtier-Monnier (01.49.53.72.13, ctourtier@lesechosmedias.fr)

DIFFUSION, MARKETING ET COMMUNICATION:

Directrice: Sophie Gourmelen

Responsable des partenariats: Marie Mol (01.49.53.22.16, mmol@lesechos.fr)

Contact commercial et gestion des abonnements: tél.: 01.70.37.61.35

(+33.(0)1.70.37.61.35), fax: 01.55.56.70.38, serviceclientscapfin@lesechos.fr

Abonnement annuel: 1 549 € HT (prix au numéro: 40 € TTC)

Maquette: MG Imprimerie • **Impression:** Dupli-Print

Toute reproduction non autorisée, même par photocopie, est interdite

Capital Finance est une publication de Groupe Les Echos

Principal associé: Ufi par (LVMH) • **Président-directeur général:** Francis Morel

• **Directeur général délégué:** Christophe Victor • **Directeur délégué:** Bernard Villeneuve

CVC Capital Partners serait en passe de reprendre le spécialiste du conseil en restructuration AlixPartners pour une valorisation d'1 Md\$ (620 M€) d'après la presse anglo-saxonne. CVC aurait évincé deux autres financiers retenus au dernier tour des négociations, Madison Dearborn Partners et Provident Equity Partners, pour remporter le deal auprès de Hellman & Friedman, qui avait pris le contrôle d'AlixPartners il y a six ans pour une valorisation estimée à 800 M\$ à l'époque.

Un nouveau cabinet de droit des affaires voit le jour à Paris.

Astura est dédié au conseil et au contentieux en matière de corporate, droit des technologies de l'information et droit de la propriété intellectuelle. Les deux fondateurs, Raphaël Dalmas et Matthieu Mélin, ont travaillé respectivement pour Debevoise & Plimpton LLP et les cabinets Herbert Smith LLP, Freshfields et Baker & McKenzie. Ensemble, ils conseilleront leurs clients dans des opérations de croissance et de développement, dans la mise en œuvre de projets informatiques, ainsi que dans l'exploitation et la défense de leurs actifs incorporels.

La holding de contrôle d'AutoEscape, détenue conjointement par

Montefiore et le management, lance une offre de rachat du flottant (environ 10 %) sur les titres du courtier en location de voitures, pour le sortir de la cote fin avril 2012. Le prix proposé est de 2,8 € par titre, ce qui le valoriserait autour de 15 M€. La Bourse devait financer le développement de la société par build-up via des échanges de titres, mais le manque d'intérêt pour ce type de petite capitalisation a dévalorisé son papier. AutoEscape a donc racheté son concurrent allemand Car Del Mar en septembre 2011, avec un mix de fonds propres et de dette opérationnelle. Elle réalise un CA 2011 de 35 M€ avant impact du rachat de cette société de taille équivalente à la sienne.

UPPER MID CAP. LBO

Cognetas change de nom et de stratégie



Patrick Eisenchteter

Soucieux de faire oublier les erreurs du passé, Cognetas change de nom et devient Motion Equity Partners : « Nous repartons sur des bases saines pour construire une nouvelle histoire », affirme Patrick Eisenchteter, managing partner du fonds mid market. Après avoir accusé les pertes, en 2009, de l'imprimeur CPI et de Saint-Gobain Desjonquères, la société de gestion s'est retrouvée dans une situation délicate, aboutissant l'été dernier au départ du managing partner Nigel McConnell. « Nous étions déjà en fin de

période d'investissement », tient à préciser Patrick Eisenchteter, qui a depuis pris la relève. Le GP s'est fortement restructuré avec la fermeture des bureaux de Londres et de Francfort, et regroupe désormais onze investisseurs, répartis entre Paris et Milan. Conscient qu'une levée serait complexe dans pareille situation, l'investisseur a décidé, avec « l'accord de [ses] LPs » de se concentrer sur son portefeuille. Ce dernier regroupe sept entreprises, dont trois en France : le fabricant de solutions naturelles pour l'industrie alimentaire Diana, l'agence marketing Fullsix

International, et le fabricant de distributeur de carburant Tokheim. « Avec notre deuxième véhicule de 1,26 milliard d'euros levé en 2005, nous disposons aujourd'hui de près de 200 millions d'euros pour soutenir nos participations, et notamment financer des build-up », précise Patrick Eisenchteter. Un plan de refinancement de Tokheim est d'ailleurs à l'étude afin de concrétiser des croissances externes en Europe. Motion Equity Partners a donc préféré conserver le groupe de distributeur de carburant, qui affiche en 2011 plus de 600 millions d'euros de chiffre d'affaires

et 55 millions d'Ebi d'offre de rachat sante. Enfin, l'équipe de nouvelles opérations après avoir reçu l'aval de certains de ses investisseurs pour des opérations deal. « Nous mise tickets compris entre 40 millions et 80 millions sur des entreprises françaises ou italiennes, valorisées à 40 millions et 200 d'euros. » Le GP fourchette d'intervention situait plus entre 60 et 80 millions d'euros des opérations monter à 500 d'euros, réajuste stratégie.

LOUIS GODRON, FUTUR PRÉSIDENT DE L'AFIC EN

Louis Godron, directeur général du fonds smid cap L'Argos Soditic, devrait officiellement être intronisé président de l'AFic suite à l'assemblée générale du 20 juin. La nomination de l'actuel trésorier, déjà adoubé par le comité de sélection et le conseil d'administration de l'association professionnelle du capital investissement, marque un changement dans le mode de gouvernance de l'AFic où le président sortant était habituellement remplacé par le vice-président. Or, les deux vices-présidents actuels, Fabien Prévost

et Pierre-Michel Deléglise, respectivement d'Omnes Capital (ex-CAPE) et de Groupama Equity, sont tous deux trop occupés avec leur actionnariat de leurs structures (d'abord pour CAPE et imminent pour Groupama) pour prendre les rênes de l'AFic. Pour rappel, il y a eu la succession de Pierre de Fouquet par Jean-François Gardini, alors président de NI Partners avant son départ pour l'indépendance de Natixis PE, avait été ce qui a permis pour les mêmes raisons. L'histoire se répète

DETTE. LEVÉE

Indigo vise 250 à 300 M€ pour la mezzanine en France

Indigo Capital se prépare à entamer une nouvelle phase de son histoire trentenaire. Le mezzaneur mid market européen qui a investi 90 % des 550 millions d'euros de son dernier fonds Indigo Capital V L.P., levé en juillet 2007, s'apprête à repartir en levée cet été, mais pour un FCPR dédié au seul marché francophone qui ciblerait un objectif de 250 à 300 millions d'euros. « Notre positionnement en France est d'être un acteur dédié à la mezzanine midcap avec des tickets compris entre 8 et 30 millions d'euros et toujours en appui d'un sponsor, tandis qu'au Royaume-Uni, nous intervenons plus sur de la mezzani-

ne sponsorless en small cap, explique Cyril de Galéa, associé parisien d'Indigo Capital. Avec deux stratégies sensiblement différentes, il y avait donc moins de cohérence à garder un même véhicule paneuropéen. » Cette séparation des deux équipes ne se traduira pas par un changement de nom, un peu sur le modèle des deux Apax anglais et français. Le mezzaneur organise en parallèle sa succession managériale : les quatre partners fondateurs d'Indigo (Richard Collins, Christopher Howe, Kevin Murphy et Martin Stringfellow) prennent du recul pour le prochain millésime, laissant les commandes opéra-

tionnelles aux associés des équipes française et anglaise, qui créent par conséquent deux structures juridiques différentes. « Nous avons voulu organiser et planifier notre succession en laissant la barre à la nouvelle génération, souligne Richard Collins, managing partner, qui a réalisé les premiers investissements d'Indigo en France au milieu des années 1990. Nous restons toutefois présents dans le comité d'investissement et très impliqués dans le suivi des portefeuilles existants. » L'équipe française composée



Cyril de Galéa et Monique Deloire

de deux associés, Galéa et Monique – qui ont rejoint respectivement en 2001 – et d'un directeur participations, Cécile Claire, arrivé en France et devrait bientôt rejoindre l'équipe anglaise. L'Allemagne devrait levée plus tard, le champ libre à sa jumelle hexagonale

EXPRESS... EXPRESS...

PRIVATE EQUITY

MAGAZINE

N° 74 ■ Avr



Guillaume Cornu (EY Restructuring), l'administrateur judiciaire Régis Valliot et Jean-Pierre Farges (Ashurst) planchent sur les LBO en difficulté.

LE RESTRUCTURING REVIENT SUR LA TABLE

■ FOCUS ■ HISTOIRE ■ STRATÉGIE

AFRIQUE DU NORD

Le frémissement du private equity au Maghreb a été compromis par la crise de la



zone euro et les Printemps arabes.

VACANCES DIRECTES

Camping version luxe pour Acto Capital, qui a démontré son savoir-faire sectoriel



avec ce LBO primaire.

CAPZANINE

En levée pour son troisième fonds, Capzanine continue de dérouler son modèle



hybride sur le smid cap.



CLASSEMENT AVOCATS 2011

Cette sixième édition des classement en avant quelques « incontournables mais distingue aussi des cabinets moins habitués des podiums.

Recherche

ACCUEIL ENTREPRISES SECTEUR PUBLIC PARTICULIERS INTERNATIONAL EMPLOI FORMATION ANNUAIRE LE MONDE DU DROIT TV AGENDA

VOUS ÊTES ICI : [VIE DES CABINETS](#) » [ASTURA : NAISSANCE D'UN NOUVEAU CABINET D'AVOCATS DÉDIÉ AU CORPORATE ET À L'IP/IT](#)

Astura : naissance d'un nouveau cabinet d'avocats dédié au Corporate et à l'IP/IT

JEUDI, 19 AVRIL 2012 15:32 LE MONDE DU DROIT



Like 0

Iweteer 0

Raphaël Dalmas et Matthieu Mélin, qui ont longtemps travaillé pour certains des cabinets d'avocats anglo-saxons les plus réputés, s'associent aujourd'hui pour créer Astura, cabinet dédié au conseil et au contentieux en matière de Corporate et d'IP/IT.

Intervenant principalement dans les domaines du droit des sociétés (fusions-acquisitions, financement, marchés de capitaux, restructurations, droit commercial), du droit des technologies de l'information (grands projets informatiques, développement, licence, maintenance, e-commerce, droit des données personnelles) et de la propriété intellectuelle (marques, droit d'auteur, dessins et modèles), l'équipe d'Astura assiste ses clients français et internationaux dans la conduite de leurs opérations de croissance et de développement, dans la mise en oeuvre de leurs projets informatiques, dans l'exploitation et la défense de leurs actifs incorporels ainsi que dans la gestion de leurs problématiques quotidiennes.

Astura a également noué des partenariats avec une sélection de cabinets français disposant de compétences complémentaires en droit social et en droit fiscal.

Le nom du cabinet, « Astura », a pour origine la presqu'île située au sud de Rome où Cicéron, l'un des plus grands avocats de l'histoire, aimait se rendre pour trouver force et inspiration.

< Précédent

Suivant >



A lire aussi

- Création du cabinet Betto Seragliani - 19.12.12
- Création de la Global Construction & Infrastructure Legal Alliance (Gcila) - 19.12.12
- Stephenson Harwood ouvre un bureau à Dubaï - 19.12.12
- Les cabinets Clifford Chance et Cavenagh Law nouent une "Alliance Contractuelle Officielle" - 18.12.12
- Herbert Smith Freehills Paris LLP renouvelle sa gouvernance - 14.12.12



Pour la première fois, **Le Monde du Droit** donne la parole aux **juristes d'entreprise** en récompensant les **cabinets d'avocats d'affaires jugés les plus performants dans 20 catégories**.

Le classement issu des votes donnera lieu à une remise de prix exceptionnelle le **14 mars 2013 au Pavillon Kléber à Paris**.

[» Plus d'informations sur le site du Palmarès](#)

PROPOSER UN ARTICLE



Vous êtes expert d'un domaine du droit ? [Proposez votre article !](#) »

OFFRES D'EMPLOI

20.12.2012 - ASSISTANT(E) JURIDIQUE

20.12.2012 - ASSISTANT(E) JURIDIQUE

20.12.2012 - JURISTE CONSTRUCTION (H/F)

20.12.2012 - JURISTE PROPRIETES INDUSTRIELLES JUNIOR (H/F)

20.12.2012 - RESPONSABLE JURIDIQUE (H/F)

20.12.2012 - CONSEILLER(E) COMMERCIAL(E) EN IMMOBILIER DE DÉFISCALISATION (H/F)

20.12.2012 - JURISTE EN DROIT SOCIAL (H/F)

20.12.2012 - JURISTE (H/F)

19.12.2012 - JURISTE DROIT SOCIAL (H/F)

19.12.2012 - JURISTE (H/F)

PROFESSION JURISTE

[Interviews / Portraits](#)

[Réseaux & Associations](#)

[Décryptages](#)

[Nominations](#)

PROFESSION AVOCAT

[Deals](#)

[Nominations](#)

[Interviews / Portraits](#)

[Décryptages](#)

[Vie des cabinets](#)

[Institutions - Associations - Réseaux](#)

[On en parle](#)

[Activité](#)

[Déontologie](#)

[Pénal](#)

[Organisation judiciaire](#)

[Réglementation](#)

[Procédure civile](#)

[Stratégie & management](#)

[Communication](#)

[Documentation](#)

[Carrière & Formation](#)

SECTEURS D'ACTIVITÉ

[Banque-Finance](#)

[Assurance](#)

[Restructuring](#)

[Immobilier](#)

[Construction](#)

[Environnement](#)

[Médias & Telecoms](#)

[Transports](#)

[Santé](#)

[Agroalimentaire](#)

[Tourisme](#)

[Associations - Fondations](#)

NEWSLETTER



Vous souhaitez recevoir par email les informations adaptées à votre activité ?

[Inscrivez-vous !](#)

Offre Professionnels

Dynamisez vos projets professionnels avec HSBC.

Demander une brochure

HSBC

LE PALMARES DES AVOCATS

FAVORIS

muuuz

GESTION DE FORTUNE

PROCHAINES FORMATIONS

20.12.2012 - Compliance en assurance

20.12.2012 - La lutte anti-blanchiment en assurance

21.12.2012 - La lutte anti-blanchiment en assurance

14.01.2013 - Les marchés publics - Les fondamentaux

- ONE-TO-ONE
- GALA DINNER
- AWARDS CEREMONY

Build a global business,
build a global network



Build a global business,
build a global network

Breves & Depeches

Raphaël Dalmas et Matthieu Mélin fondent Astura

Publié le 16/05/2012

Astura, nouveau cabinet dédié au conseil stratégique et à l'accompagnement des entreprises, est né

Partagez +1 1 j'aime

ARTICLE PRÉCÉDENT

ARTICLE SUIVANT

Raphaël Dalmas et Matthieu Mélin fondent Astura

Raphaël Dalmas et Matthieu Mélin s'associent pour ouvrir leur propre cabinet dédié au conseil stratégique et à l'accompagnement des entreprises. Astura désigne la presqu'île où Cicéron aimait se rendre pour trouver force et inspiration. Une façon pour les fondateurs de marquer leur volonté de créer une marque pérenne et une entreprise moderne, sans rompre avec leurs illustres prédécesseurs tenants du barreau traditionnel.

Raphaël Dalmas est spécialisé en droit des sociétés. Ayant travaillé près de sept ans au sein du département corporate de Debevoise & Plimpton (à Paris et New York), il a développé son expertise en M&A et restructuring, droit commercial, financement et marchés de capitaux. Matthieu Mélin est quant à lui expert en IP-IT. Il intervient sur les problématiques liées aux grands projets informatiques, aux licences, à l'e-commerce et à la protection des données personnelles. Issu de cabinets internationaux tels qu'Herbert Smith, Freshfields (à Paris et Hongkong) et Baker & McKenzie, il conseille ses clients dans le développement et la modernisation de leur structure. Forts de la complémentarité de leurs métiers et d'un réseau de correspondants français et étrangers en constitution, les deux associés projettent déjà de grandir en direction du fiscal et du corporate.

ARTICLE PRÉCÉDENT

ARTICLE SUIVANT

DANS LE MÊME SECTEUR

- Nouvelle directrice juridique pour PSA Peugeot Citroën
- 21ème EDITION de la JURIS'CUP du 15 au 18 septembre 2011 à Marseille
- Lula - l'enfant pauvre devenu président
- Propriété intellectuelle la difficile lutte contre la contre façon

UNE QUESTION À

FINANCE, LE 25/05/2012

Une question à Mark C. Lewis, managing director, global head of energy ...

LEADERSHIP & MANAGEMENT, LE 17/05/2012

Une question à Mercedes Erra, fondatrice de BETC, présidente exécutive Euro ...

DROIT & RÉGULATION, LE 16/05/2012

Une question à Laurent Chevalier, avocat fondateur d'Aster Avocats

DROIT & RÉGULATION, LE 27/04/2012

Une question à Olivier Piani, CEO Allianz Real Estate

CHRONIQUES



DROIT & RÉGULATION, LE 29/05/2012

Harcèlement moral infondé et immunité du dénonciateur



DROIT & RÉGULATION, LE 23/05/2012

Le LBO, un régime à l'effet de levier « chahuté » par le législateur



DROIT & RÉGULATION, LE 23/05/2012

Actualités du droit des déchets



DROIT & RÉGULATION, LE 18/05/2012

RSE et gouvernance : les défis contemporains des sociétés opérant en Afrique

